



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 44256

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le problème de la répartition géographique des médecins. En effet, certaines zones du territoire national sont en déficit de population médicale quand d'autres zones connaissent une surpopulation médicale avérée. Ne serait-il pas utile d'augmenter les places dans les régions en déficit et de ne pas augmenter celles des autres régions, afin que les nouveaux effectifs de médecins issus du relèvement du numérus clausus ne viennent aggraver dangereusement la surpopulation médicale à certains endroits. Il apparaît également que certaines filières sont désormais désertées par les étudiants, notamment du fait des problèmes liés à la responsabilité médicale et au montant des primes d'assurance. Il lui demande quelles mesures il compte entreprendre en accompagnement de l'augmentation du numérus clausus pour répondre aux problématiques essentielles de la répartition géographique et des spécialités déficitaires.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44256

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2004, page 5470